

Mulhouse

« Très concrètement, sur le terrain, notre mission consiste souvent à accueillir la parole, à apporter une aide, pour le bain d'un bébé par exemple, ou à proposer une activité. »

Emeline Pascal, du Service d'accompagnement et de soutien à la parentalité du Haut-Rhin Alsace

Association

Être parent et porteur de handicap : une aide qui se développe

Le Service d'accompagnement et de soutien à la parentalité du Haut-Rhin, porté par l'association Marguerite-Sinclair, vient d'être agrandi, dans ses locaux de l'avenue Joffre à Mulhouse. Grâce à une subvention de l'ARS Grand Est, le dispositif s'élargit désormais au Bas-Rhin et bénéficie d'un renfort via l'embauche d'un salarié.

C'est une bonne nouvelle pour l'association mulhousienne Marguerite-Sinclair, qui œuvre pour l'éducation, l'apprentissage et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes et d'adultes en situation de handicap mental ou psychique, ou encore porteurs de troubles du spectre autistique. Si l'accompagnement des personnes en situation de handicap désirant devenir parents existe depuis plusieurs années, une subvention d'un montant de 100 000 € de l'Agence régionale de santé Grand Est, perçue récemment, permet à la structure de consolider son équipe dédiée au dispositif, avec l'embauche d'une nouvelle force vive, et d'accroître ainsi le nombre de bénéficiaires, en touchant un territoire plus large que celui sur lequel les professionnels étaient engagés jusqu'ici.

« Les associations n'ont pas attendu l'ARS pour innover, inventer, se mettre au service des besoins des personnes en situation de handicap, évidemment. Néanmoins, cette subvention permettra de conforter cette action et, nous l'espérons, d'accroître le nombre de bénéficiaires », a indiqué Pierre Lespinasse, délégué territorial Haut-Rhin de l'ARS Grand Est, lors de la rencontre organisée pour célébrer la bonne nouvelle, dans les locaux du siège de l'association, avenue Joffre à Mulhouse, le 5 décembre.

Un dispositif né en 2014

En effet, le service d'accompagnement à la parentalité existe en réalité depuis 2014. Initialement baptisé Sasp 68, pour Service d'accompagnement et de soutien à la parentalité du Haut-Rhin, le dispositif avait, dès sa naissance, bénéficié du soutien de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), du conseil général du Haut-Rhin (à l'époque), puis, en 2017, de celui de la Caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin. Il prend désormais le nom de SAPPH Alsace pour désigner et distinguer le nouvel objectif d'un accompagnement de



Fabienne Maurer, salariée de l'entreprise adaptée de l'association Sinclair et jeune maman, entre Christophe Bohli, directeur du Pôle socialisation, habitat et travail protégé (à gauche) et François Gillet, directeur général de la structure. Photo E.M.

même nature mais étendu au territoire alsacien.

Pourquoi ? Parce que la subvention perçue résulte d'un appel à projet de l'ARS Grand Est, auquel avaient répondu l'association Sinclair mais également la délégation APF France Handicap du Bas-Rhin. Les deux structures ayant reçu un avis favorable, il a été décidé de partager

l'enveloppe pour initier « une collaboration entre ces deux partenaires ».

Développer la « pair-aide »

« D'une part, pour poursuivre le soutien de l'accompagnement à la parentalité de parents en situation de handicap, d'autre part, pour as-

surer la montée en compétences des professionnels (lire ci-dessous) par le biais, par exemple, du partage des pratiques. »

« L'idée, a étayé Christophe Bohli, directeur du Pôle socialisation, habitat et travail protégé, consiste également à développer la pair-aide [c'est-à-dire l'entraide de personnes porteuses de handi-

cap]. C'est ainsi que nous proposons également des appuis techniques et interventions de sensibilisation destinés aux professionnels de la petite enfance, du secteur médico-social, etc. qui ne sont souvent pas formés sur cette problématique-là. L'objectif consiste à accompagner les professionnels désireux de l'être sur le périmètre des deux départements, pour les aider à se sentir plus à l'aise pour adapter leurs pratiques envers un public qui peut, parfois, désarçonner. »

Un guichet unique permettra de recenser les besoins des parents et des professionnels à ce titre, en plus des partenariats déjà noués avec la Protection maternelle infantile ou d'autres structures qui orientent, si besoin, le public concerné vers l'association Sinclair. « Le SAPPH Alsace, qui a accompagné environ 35 familles en 2023 dans le périmètre de MZA, pourra étendre son action en continuant d'accompagner ces parents en situation de handicap (ils doivent impérativement justifier d'une notification MDPH, NDLR) et leurs enfants, jusqu'à leurs 18 ans », a conclu Élise Margraff, cheffe du service.

● Textes : Elisa Meyer

Le dispositif est présenté sur le site de l'association : www.sinclair.asso.fr

Une équipe renforcée

Riches de plusieurs collaborateurs spécialistes dans des domaines complémentaires - un assistant social, une éducatrice spécialisée, une monitrice-éducatrice, une assistante chargée de l'accueil, de l'orientation et de la coordination (lire par ailleurs) et une cheffe de service -, les membres de l'équipe dédiée au SAPPH Alsace sont au complet après l'embauche, il y a un mois, du dernier arrivé d'entre eux, Lorin Louis.

La libre adhésion du parent

Un homme qui vient ajouter une touche masculine dans une équipe de quatre femmes. « Peu importe nos spécialités, on est tous des intervenants parentalité. Très concrètement, sur le terrain, notre mission consiste souvent à accueillir la parole, à apporter une aide, pour le bain d'un bébé par exemple, ou à proposer une activité. L'objectif est de rompre la solitude dans laquelle ces personnes se



De gauche à droite : Élise Margraff, cheffe de service, Athéna Stehlin, Fanny Lemeunier, Emeline Pascal et Lorin Louis. Photo Elisa Meyer

trouvent et de les accompagner dans toutes les tâches d'un quotidien familial. Il n'y a pas vraiment de différence en cela, que l'on soit valide ou en situation de handicap.

Nos interventions sont à la fois modulables et différentes en fonction des situations », explique Emeline Pascal, qui a intégré le service voilà un an.

« Nos interventions se font sur la libre adhésion du parent. Nous n'avons ni autorité ni légitimité à se substituer à eux. Ils sont titulaires de l'autorité paren-

tales et notre vocation vise le développement de leur autonomie et de leurs compétences parentales », poursuit sa collègue Athéna Stehlin.

Aider à décoder des situations ou à traduire des besoins

À côté de ces accompagnements, les intervenants en parentalité ont d'autres missions. Celles, notamment, d'assurer des appuis techniques et de sensibilisation lors d'accompagnements extérieurs (au sein de maternités, crèches, écoles, centre de loisirs, PMI...) ou dans ses locaux. « Nous sommes déjà intervenus au Pôle Femme-mère-enfant du GHRMSA, par exemple. On peut les aider à décoder des situations, à traduire des besoins ou encore à ajuster des façons d'être, c'est très large. » Notons que pour les bénéficiaires, l'ensemble des prestations comprises dans le dispositif sont gratuites. « Nous sommes missionnés en ce sens. »

Fabienne, enfant de Marguerite-Sinclair devenue maman

Fabienne Maurer est une « enfant de l'association Sinclair ». « Née en 1980, je suis arrivée à l'IMPro en 1993 après plusieurs passages en famille d'accueil, dont je préfère ne pas me souvenir. J'ai grandi ici et, aujourd'hui, je suis salariée de l'entreprise adaptée, au secteur ménage. J'ai été embauchée en 2000. »

En autonomie, la quadragénaire dispose d'une voiture de service pour se rendre sur différents lieux où s'exercent ses missions, à Mulhouse, Wittelsheim mais aussi Colmar. « Je ne voulais pas d'enfant. Mais lorsque j'ai rencontré mon mari, il y a quatre ans, je suis devenue plus hésitante », confie Fabienne, qui vit à Mulhouse. Il y a trois ans, elle a ainsi donné naissance à une petite Sarah, qui a fait sa rentrée des classes en septembre. La maman, épanouie et accomplie, est reconnaissante. « Ma gynécologue m'a beaucoup aidée, tout comme le dispositif d'accompagnement, grâce auquel j'ai réussi à gagner en confiance. »